

● ● ● **Compte-rendu de l'atelier du vendredi 13 février 2009**
Situations sociales, mutations économiques, quels enjeux ?

Avec des interventions liminaires de **Renée-Claire Glichtzman**, directrice adjointe de l'EPA ORSA, et **Daniel Béhar**, directeur d'ACADIE.

La rencontre du 13 février 2009 vient conclure le cycle des trois ateliers organisés par le Conseil consultatif des acteurs économiques et sociaux, dans la perspective des états généraux du 5 mars 2009.

Pour introduire les échanges, **Dominique Giry, président du Conseil de développement du Val-de-Marne et animateur du Conseil consultatif de l'opération d'intérêt national Orly-Rungis/Seine-Amont**, propose à Renée-Claire Glichtzman puis Daniel Béhar, de faire part de leurs démarches et de leurs réflexions sur une question centrale pour la réussite de l'opération d'intérêt national.

Renée-Claire Glichtzman, rappelle que la grande opération d'urbanisme et de développement vise à renforcer l'attractivité économique et résidentielle et la compétitivité du territoire d'Orly-Rungis/Seine-Amont. Or cette double dynamique n'est pas sans incidence sur la composition sociale des villes et peut être porteuse de risques : celui d'un développement clivé et de phénomènes d'évictions. Ces risques pèsent sur les habitants actuels (si l'arrivée de nouvelles populations suscite un renchérissement du coût du logement), sur les actifs résidents (si les mutations économiques entraînent des difficultés d'accès aux emplois) ; sur les TPE et les PME implantées dans le territoire (si la qualification du territoire génère un renchérissement des coûts de l'immobilier). En effet, l'ampleur du développement attendu sur 20 à 30 ans en termes d'emplois, de logements et de populations sur des parties importantes du territoire peut, sans une vigilance organisée, concourir à des tendances ségrégatives et au creusement des écarts.

■ **Un développement qui doit bénéficier à la population et à la société locale.**

Deux enjeux devront être intégrés aux fondements du projet et tout au long de sa mise en œuvre : comment réduire ces risques et trouver les voies favorisant la cohésion entre les composantes présentes et futures de la ville.

Pour répondre à ces enjeux, une stratégie d'action sera mise en place pour mobiliser les politiques publiques, dispositifs portés par les membres de la gouvernance et les démarches collectives des partenaires économiques et sociaux, comme par exemple :

- adapter le système de formation comportant tous les niveaux de qualification en adéquation avec le développement de filières d'activités retenues sur ORSA par exemple sur les métiers de la vie et de la santé, la mécatronique, le BTP et les éco-activités, les transports et la logistique,

- s'appuyer sur les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois pour optimiser les conditions de réussite des dispositifs de formation, d'insertion et d'accès à l'emploi, en développant dans un 1^{ier} temps une approche spécifique sur le secteur du BTP,
- développer une offre immobilière adaptée à la demande des TPE et PME-PMI et, si nécessaire, accompagner leurs relocalisations dans les secteurs de régénération urbaine du territoire ; promouvoir un modèle de densification de l'activité permettant de contenir la charge foncière,
- favoriser les structurations de réseaux d'entreprises et de mutualisation des ressources pour mieux pérenniser le tissu des entreprises du territoire,
- travailler sur les deux aspects de l'économie résidentielle (services aux habitants et aux actifs) permettant une meilleure articulation entre une offre territoriale de qualité, développement de l'activité et accès à l'emploi.

Cette problématique concerne également le développement d'une offre résidentielle qui incarne la volonté de répondre à la fois aux besoins présents et futurs et qui permet de réduire le risque d'éviction par le phénomène du marché. Il conviendra donc de répondre à l'ensemble des besoins des populations (résidents et salariés), d'éviter que le renouvellement urbain creuse les écarts entre les composantes sociales de la ville et de veiller aux équilibres sociodémographiques dans le temps long de l'aménagement.

En guise de conclusion, il est important de rappeler que face à ces enjeux, si le métier de l'EPA ORSA porte sur le développement urbain et sur la fonction d'aménageur, il se doit d'organiser en permanence une vigilance dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet. Mais les conditions de réussite résident surtout dans la capacité d'organiser les coopérations des membres de sa gouvernance aux efforts conjoints des acteurs économiques et sociaux du territoire. L'EPA-ORSA s'inscrivant ici dans un rôle d'intermédiation et de catalyseur en s'appuyant sur les leviers que constituent les opérations et projets qu'il sera amené à conduire.

Daniel Béhar, directeur d'ACADIE, présente le travail qu'il engage, dans le cadre du Conseil consultatif des acteurs économiques et sociaux d'Orly-Rungis/Seine-Amont, à la demande du Conseil de développement du Val-de-Marne.

Il vise à identifier les conditions qui permettront à la démarche de l'opération d'intérêt national non seulement de qualifier et développer le territoire, mais aussi de lui permettre de progresser dans ses dimensions sociales. Autrement dit, d'en faire un territoire d'excellence au sein de la métropole du point de vue du développement économique et urbain, mais aussi d'excellence au niveau des relations sociales.

A ce propos, Daniel Béhar indique que les démarches conduites dans le cadre de l'opération d'intérêt national ne devront pas seulement viser à réparer ou compenser les effets négatifs du développement, mais pourraient aussi avoir une ambition plus large en portant de nouvelles approches sur la dimension sociale du développement territorial.

Il précise que ce travail n'est pas un travail d'étude, mais un accompagnement dans un processus qui est conduit dans le cadre du conseil consultatif, avec ses membres (partenaires sociaux, représentants des collectivités publiques, etc.). Il s'appuiera ainsi sur des données statistiques mobilisables, mais aussi sur l'observation, l'expérience et la réflexion des acteurs du territoire.

Comme l'indique Daniel Béhar, aborder les questions de l'emploi et des relations sociales à partir de l'analyse des salariés d'un territoire n'est pas une méthode courante. De telles démarches sont habituellement conduites au niveau des filières ou, sinon, à l'échelle territoriale, au niveau des habitants.

Trois aspects seront plus particulièrement abordés :

- les caractéristiques actuelles de la population active salariée dans le territoire de l'opération d'intérêt national (nombres, qualifications et métiers, rémunérations, etc.) :

- les conditions de vie des salariés dans le territoire (déplacements domicile-travail, restaurations et services, etc.) :

- les qualités des relations sociales dans le territoire (dans les domaines de la formation professionnelle, des négociations collectives, etc.).

Le profil des salariés sera croisé, systématiquement, avec celui des entreprises, ce qui permettra d'appréhender les conséquences possibles des évolutions du tissu d'entreprises sur le tissu social d'Orly-Rungis/Seine-Amont.

L'ensemble de ces données, recueillies à l'échelle de la commune ou de grands secteurs du territoire d'Orly-Rungis/Seine-Amont, seront comparées avec celles d'autres grands territoires francilien, comme Plaine Commune, ainsi qu'avec la moyenne régionale. Il sera également mesuré leurs évolutions sur la période 1999-2006.

Evidemment, les conclusions de ces analyses devront être complétées et corrigées avec les conséquences de la crise économique actuelle. Il est impossible, au jour d'aujourd'hui, d'en mesurer les effets. Mais ceux-ci viendront assurément infléchir les évolutions observées au cours de la période récente.

Georges Nectoux, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris-Val-de-Marne abonde dans ce sens. Il est difficile d'imaginer ce que sera le paysage au sortir de la crise.

Cependant, comme l'indique **Dominique Giry, président du Conseil de développement du Val-de-Marne, animateur du Conseil consultatif des acteurs économiques et sociaux d'Orly-Rungis/Seine-Amont**, le projet d'aménagement, d'équipement et de développement territorial qui va se réaliser dans le cadre de l'opération d'intérêt national, représente un projet qui va s'étaler sur 20 à 30 ans. Ce processus sera, de toute façon, traversé de plusieurs cycles économiques. Il convient cependant d'anticiper, autant que possible, les effets de la crise actuelle.

A ce propos, **Daniel Béhar** indique qu'il conviendra d'identifier 3 ou 4 indicateurs clefs du changement, sur lesquels l'ensemble des acteurs de l'opération d'intérêt national pourra avoir un regard dans la durée.

Edouard Darkanian, vice-président d'Architecture et Maître d'Ouvrage (AMO) souligne que les difficultés économiques actuelles, sur un point, pourraient présenter une opportunité si les collectivités profitent du moment pour prendre des positions foncières à un prix modéré. L'ensemble des débats, à cet atelier ou lors des rencontres précédentes, met en avant les notions d'un développement mixte et d'un développement équilibré, corrigé des effets du marché. La seule action possible, dans cet objectif, est de constituer aujourd'hui les réserves foncières qui permettront demain de susciter ou réaliser les projets qui concourront à cette ambition (ici un hôtel artisanal, là un restaurant interentreprises, etc.).

Il attire l'attention sur un point. On a pu constater que lorsque des entreprises se relocalisent sur un territoire, les salariés ne déplacent pas, en général, leur logement, avant un délai qui peut être très long.

Après un premier travail d'observation des données statistiques, **Daniel Béhar** fait part de trois premières réflexions.

■ 1. Le changement est déjà à l'oeuvre.

Orly-Rungis/Seine-Amont apparaît d'ores et déjà comme un territoire de forte croissance de l'emploi. Le nombre d'emplois dans le territoire a augmenté de +19% entre 1999 et 2006. C'est davantage que sur Plaine Commune. Dans le même temps, la moyenne francilienne est de +13%. La croissance de l'emploi sur le territoire d'Orly-Rungis/Seine-Amont, pris dans sa globalité, est dès à présent engagée et significative, avant même les effets attendus des actions d'aménagement et de développement conduites par l'EPA ORSA.,

■ 2. Les grandes caractéristiques de l'emploi demeurent, malgré les évolutions récentes.

A priori, cette croissance de l'emploi dans le territoire ne semble pas, à ce stade des analyses, comporter un « effet d'éviction », c'est-à-dire un remplacement des salariés anciennement employés dans le territoire et l'arrivée d'une population active nouvelle.

Les nouveaux emplois ont un profil différent de ceux traditionnellement proposés dans le territoire. Mais leurs arrivées n'ont pas pour effet de modifier profondément les caractéristiques de l'emploi au sein d'Orly-Rungis/Seine-Amont. On peut analyser cela comme une strate d'emplois supplémentaires, venant se sédimenter avec ceux traditionnellement implantés dans le territoire.

Les catégories professionnelles supérieures (revenus > à 3000 euros), les cadres... sont en progression forte. Mais dans le même temps, les catégories intermédiaires et populaires (notamment les salariés dans la tranche de revenus comprise en 1000 et 2000 euros, les salariés à faible qualification...) continuent à augmenter.

Cette observation peut être faite aussi au travers de la structure des entreprises. Les établissements de « services aux entreprises » augmentent, mais aussi ceux des secteurs de la construction, du commerce de gros, etc. Un nombre croissant de salariés travaillent dans des entreprises de grandes tailles, mais un nombre également croissant de salariés exercent dans des entreprises de petites tailles.

Les grandes structures de l'emploi dans le territoire d'Orly-Rungis/Seine-Amont demeurent inchangées, malgré les arrivées nouvelles.

Anne-Catherine Bisot, chargée de mission territoriale à la DDTEFP, indique que les réflexions présentées par ACADIE sont corroborées par les observations que l'on peut faire au niveau de la DDTEFP. Des mutations sont à l'œuvre : on le constate avec une augmentation massive du nombre de cadres. Mais, dans le même temps, dans les démarches de rapprochement entre demandeurs d'emploi et offres, il demeure toujours des possibilités pour des publics moins qualifiés.

Pierre Lefort, président de l'Association du Développement du pôle Orly-Rungis (ADOR), remarque avec intérêt que les nouvelles implantations d'entreprises ne se font pas par abandon ou au détriment des secteurs d'activités traditionnels d'Orly-Rungis/Seine-Amont. Le développement tertiaire, ainsi, ne s'opère pas dans le cadre d'une mutation globale du tissu économique, mais d'une diversification. Il lui semble important que le territoire puisse accueillir une diversité d'activités.

Il évoque également deux autres préoccupations. Dans de nombreux cas, comme par exemple à la SILIC, les arrivées d'entreprises tertiaires constituent des relocalisations. Elles posent d'emblée une problématique d'accessibilité pour les salariés, notamment en transports en commun.

Par ailleurs, il faut prévoir aussi que ces entreprises, dans leur fonctionnement et dans leur développement, comme leurs salariés, vont avoir besoin de services très divers. Il peut y avoir là des retombées importantes au niveau local.

A l'échelle du pôle d'Orly-Rungis, les grands opérateurs, dans le cadre de l'ADOR, qui développent une offre immobilière pour de grandes entreprises, ressentent très fortement ce besoin d'une offre immobilière complémentaire et permettant l'accueil de ces services.

Selon **Daniel Béhar**, l'observation des données de l'emploi sur le territoire laisse apparaître d'emblée quelques grandes caractéristiques. Les populations actives salariées sur Orly-Rungis/Seine-Amont sont liées au territoire par un rapport de plus grande proximité qu'ailleurs. Les 2/3 (67%) résident dans l'espace du sud-est francilien (seuls 57% des salariés de Plaine Commune résident au sein d'une aire géographique comparable). Ce taux ne bouge pas, malgré les évolutions.

Une seconde singularité apparaît très fortement. C'est la faiblesse de l'activité féminine. 36% des salariés sur Orly-Rungis/Seine-Amont sont des femmes, contre 46% sur l'ensemble de l'Île-de-France.

Andrée Hallauer, secrétaire générale et membre du directoire de la SOGARIS, indique que la spécificité du territoire sur la part des femmes dans la population salariée résulte probablement de la part importante qu'ont certains secteurs d'activités.

Enfin, et surtout, selon **Daniel Béhar**, le territoire demeure un territoire « d'emplois populaires. »

■ 3. Deux pistes de travail

Les grandes caractéristiques de l'emploi dans le territoire (petites unités d'emplois, correspondant à un tissu de TPE et PME-PMI, majoritairement de faibles qualifications, etc.) suggèrent deux pistes de travail et d'action potentielle :

> La première piste de travail proposée par Daniel Béhar porte sur la « mutualisation », dont on peut imaginer diverses déclinaisons : les réseaux d'entreprises, pour leur permettre de mieux affronter les marchés, de répondre aux appels d'offre des grands donneurs d'ordre, de nouer des partenariats avec l'offre de formation et la recherche ; mais aussi des actions mutualisées sur les recrutements, les formations professionnelles, etc.

Christine Black-Charlec, déléguée générale du MEDEF Val-de-Marne, rappelle que des voies de progrès sont indiquées par les entreprises elles-mêmes. Plusieurs établissements, dans le domaine des services (nettoyages, sécurité...) font part de leur difficulté à monter des parcours de formation adaptés à leur activité. Dans un autre domaine plus technique, comme le pôle image, il existe également de fortes demandes pour des qualifications relativement généralistes.

Pierre Decourt, chef de service à Aéroports de Paris (ADP), évoque le besoin de formations linguistiques, fréquemment sollicitées par les entreprises œuvrant sur la plateforme aéroportuaire d'Orly.

Par ailleurs, il confirme l'un des aspects présentés par ACADIE : l'ancrage local des salariés de la plateforme. La résidence de 67% d'entre eux est située dans un environnement proche. Ce taux n'est que de 50% sur Roissy.

Samira Deve, responsable des projets territoriaux à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Val-de-Marne, ainsi que **Claude Samson, directeur général de SAMADA**, évoquent la démarche proposée par la CCIP de constituer, à l'échelle du territoire d'Orly-Rungis/Seine-Amont un réseau d'entreprises PLATO. Il permettrait de renforcer les interrelations et le travail commun entre entreprises, grandes et petites, au sein de se territoire.

Les effets constatés sur d'autres PLATO, qui ont pu fonctionner en Ile-de-France ou dans d'autres régions, ont montré que de telles démarches permettaient de consolider et « muscler », sur un territoire, le tissu des entreprises.

Jean-François Chazottes, adjoint au Maire d'Orly, rappelle à ce propos les différences de situation entre grandes et petites entreprises et l'enjeu – mais aussi la difficulté – que peut représenter leur rapprochement au sein de projets communs.

Eric Fabre, directeur d'ANATOME, fait part d'un regard et d'un ressenti : dans ses contacts au sein d'Orly-Rungis/Seine-Amont, il a été frappé par la fonction centrale des lieux de formation. Un lycée comme Maximilien-Perret à Alfortville a des relations très fortes avec l'entreprise.

> La seconde piste de travail proposée par Daniel Béhar porte sur la construction de voies de parcours professionnels et promotionnels. Autrement dit, comment fabriquer, à l'échelle d'un territoire, des parcours de progression professionnelle pour les catégories populaires.

Deux mots clefs résument ces deux propositions : mutualisation et promotion. Ils peuvent correspondre à deux enjeux d'action collective dans le cadre de l'opération d'intérêt national.

Mayalen Iron, directrice du développement économique au Conseil général du Val-de-Marne, indique que les questions évoquées suggèrent diverses pistes de projet et de travail commun avec les entreprises : sur des outils de découverte des métiers, sur des parcours

de formation, notamment sur les métiers « sous tension » comme le BTP, les services à la personne. Il serait, de plus, très intéressant de pouvoir inscrire ces métiers au sein de parcours professionnels plus larges.

Claude Samson, directeur général de SAMADA, revient également sur cette notion de parcours professionnels. Les relations entre le monde de l'entreprise et le monde éducatif demeurent encore trop pauvres. Dans son activité, la logistique, il constate, comme cela a été analysé globalement pour le territoire, que les salariés, fréquemment, ont élu domicile dans l'environnement de leur entreprise. Or ce sont des métiers difficiles. Ils seraient intéressants qu'ils puissent s'inscrire au sein de parcours professionnels et promotionnels.

Françoise Pujol, directrice adjointe de Seine-Amont Développement, rappelle le projet, qui bénéficie de financements européens dans le cadre du dispositif FEDER In'Europe, de création d'une plate-forme de services pour l'innovation, l'emploi, la formation... Elle pourra constituer un point de maillage et de mutualisation au sein du territoire.

En conclusion, **Daniel Béhar** rappelle que le développement n'est pas toujours un phénomène vertueux localement. Il peut être vertueux à d'autres échelles. Le développement économique d'Orly-Rungis/Seine-Amont pourra constituer un moteur pour la croissance de l'Île-de-France. Mais localement, il pourra générer des tensions et avoir des effets négatifs. La question qui se pose au territoire, dans le cadre de l'Opération d'intérêt national, est de trouver des réponses collectives pour maîtriser ces processus et les rendre vertueux localement aussi.

De nombreux territoires sont confrontés à cette problématique. On pense à la Plaine Saint-Denis. Si Orly-Rungis/Seine-Amont parvient à inventer des réponses, il aura fait œuvre utile, bien au-delà de son propre périmètre.

Il ne s'agit pas seulement de prendre la question sous l'angle de la réduction des écarts ou de la compensation. Il s'agirait plutôt de la prendre dans un autre sens. Comment ce territoire cultive, dans le développement qui va s'accélérer, sa différence et sa singularité et comment il en fait un atout.

Daniel Béhar fait part d'une réflexion tout à fait exploratoire. On peut souvent constater, dans de nombreux métiers (comme par exemple les professions d'aide-soignant ou d'infirmier), des phénomènes de « cul-de-sac », d'une absence de visibilité quant à une évolution... Comment travailler sur la notion « d'espérance sociale » dans la société actuelle ? Comment pourrait-on parvenir à fabriquer des carrières populaires ?

Hervé Lerolle, représentant Val-de-Marne de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV), souligne l'intérêt des réflexions et pistes de travail présentées. On ne peut s'engager dans une démarche de développement que si l'on prend en compte, à la base, les questions sociales.

Gérard Seitz, prêtre à Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine, représentant l'Association Diocésaine de Créteil, entend ces réflexions avec intérêt, car elles croisent l'univers qu'il côtoie, celui des habitants de petits pavillons populaires sur ces communes.

Jean-Claude Perrot, président Val-de-Marne de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles veut souligner que toutes les composantes d'un territoire, y compris les personnes âgées ou handicapées, méritent à la citoyenneté au sens entier du terme et doivent trouver leurs places au sein du projet qui sera développé sur Orly-Rungis/Seine-Amont.

Jean-Michel Paumier, conseiller économique et social d'Île-de-France, fait part des réflexions développées par le CESR sur la contribution des opérations d'intérêt national lancées en Île-de-France à la réalisation des ambitions du SDRIF. Ce n'est pas seulement la vie des entreprises, mais aussi l'attractivité du territoire qui est en jeu dans son équilibre économique et social. Ces questions sont complexes. Elles impliqueront un travail concomitant sur tous les paramètres : transports, équipements, logements, etc. L'apport de

la puissance publique, l'investissement public mobilisé dans le cadre de l'opération, sera déterminant.

Christian Collin, architecte-urbaniste, président de Val-de-Marne Environnement, rappelle la nécessité de croiser l'ensemble de ces réflexions avec celles du développement durable. On ne peut parler d'excellence sociale, économique, territoriale... sans prendre en compte les enjeux environnementaux, les principes du Grenelle, le souci de préserver les potentialités de ce territoire pour les générations futures... De plus, indique t'il, ce territoire présente des contraintes (notamment l'inondabilité par les crues de la Seine d'une grande part de son foncier) qui peuvent – et devraient - stimuler des projets architecturaux et urbains innovants et exemplaires. A ce propos, Christian Collin rappelle les contenus de l'atelier du conseil consultatif sur les problématiques foncières et les pistes de réflexion sur un développement « hors sol », dans le cadre de système de baux à construction. Mais il évoque aussi d'autres démarches, qui devraient venir nourrir la « grande opération d'urbanisme » d'Orly-Rungis/Seine-Amont : le plan bleu, les trames vertes, les interventions de l'ARENE, etc.

Ceci l'amène à souhaiter une plus forte concertation sur l'élaboration du projet, dans le cadre du conseil consultatif, mais aussi au-delà, pour un projet véritablement partagé.

Jacques Touchefeu, directeur général de l'EPA ORSA, voit, dans les échanges de la matinée, des réflexions très intéressantes et très utiles au regard de l'ambition posée dès le départ par les collectivités publiques : un développement qui profite au territoire.

Des premières analyses de l'évolution de l'emploi déjà à l'œuvre sur le territoire, il retient que l'on est dans un phénomène d'ajout. Les nouvelles arrivées ne viennent pas, a priori, en remplacement des emplois antérieurs. Il conviendra cependant d'observer précisément ce phénomène et de veiller au risque de clivages et de confrontations négatives entre les structures traditionnelles et les nouveaux arrivants.

Concrètement, cette problématique pose une série de questions qui trouveront des réponses dans des mises en liens... entre les entreprises et l'appareil de formation, entre les secteurs urbains, etc. L'opération d'intérêt national est conduite dans un champ de contraintes important. Ce doit être un stimulant pour un projet ambitieux.

Dominique Giry, président du Conseil de développement du Val-de-Marne, animateur du Conseil consultatif des acteurs économiques et sociaux d'Orly-Rungis/Seine-Amont, clos cette dernière rencontre du cycle des trois ateliers initié le 7 janvier 2009. Il rappelle qu'ils ont eu pour objectif de permettre un premier temps d'échanges autour des orientations de projets définies par l'EPA ORSA. La synthèse de l'ensemble des réflexions et contributions exprimées par les acteurs économiques et sociaux sera présentée lors des états généraux du 5 mars prochain. Elle sera débattue avec la gouvernance publique, afin qu'elle intègre le processus d'élaboration du « plan stratégique directeur » de la grande opération d'urbanisme d'Orly-Rungis/Seine-Amont, qui entrera alors dans sa phase de finalisation.

Les débats de ce matin ont été passionnants et riches en promesses. Ils ont portés sur des questions fondamentales, quoique difficiles. Des pistes de travail ont été suggérées. Il reprend l'expression proposée par Daniel Béhar : fabriquer de l'espérance sociale dans la société actuelle. Elles constitueront l'un des fils conducteur de l'action du conseil consultatif.

Liste des participants

Jean-Philippe ATTARD, chargé d'études et d'opérations, EPFIF

Michael BASTIEN, chargé d'études, Chambre des Métiers du Val-de-Marne

Daniel BEHAR, directeur, ACADIE

Anne-Catherine BISOT, chargée de mission territoriale, DDTEFP

Christine BLACK-CHARLEC, déléguée générale, MEDEF du Val-de-Marne

Agnès BONHOMME, directrice de l'aménagement et du développement économique, Ville de Chevilly-Larue

Stéphanie BOUCHEZ, chargée de projets immobiliers d'entreprises, Conseil Général du Val-de-Marne

Jean-François CHAZOTTES, Adjoint au maire chargé des quartiers Ouest, Ville d'Orly

Marie COLLET-SASSERE, chargée de projet, ARESA

Christian COLLIN, président – architecte – urbaniste, Val-de-Marne Environnement

Edouard DARKANIAN, vice-président, AMO – Architecte et Maître d'Ouvrage

Pierre DECOURT, chef de service, Aéroports de Paris

Monique DESMANET, principale, Collège Liberté à Chevilly-Larue

Samira DEVE, responsable des projets territoriaux, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris – délégation du Val-de-Marne

Mattiu ETCHEVERRY, chargé d'études, ACADIE

Eric FABRE, directeur, Anatome

Franck FENEON, chargé d'études aménagement et urbanisme, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris – délégation du Val-de-Marne

Didier FOURNET, directeur du projet d'Ivry, SYCTOM

Claire GIRARD, déléguée aux relations territoriales à la direction du Val-de-Marne, La Poste

Dominique GIRY, président, Conseil de Développement du Val-de-Marne

René-Claire GLICHTZMAN, directrice adjointe, EPA ORSA

Andrée HALLAUER, secrétaire générale, membre du directoire, SOGARIS

Mayalen IRON, directrice du développement économique, Conseil Général du Val-de-Marne

Pierre LEFORT, président de l'ADOR

Hervé LEROLLE, représentant au CDH 94, CLCV Val-de-Marne

Françoise LOISEL, responsable marketing, RATP Agence de développement territorial du Val-de-Marne

François LOSCHEIDER, délégué général, Conseil de Développement du Val-de-Marne

Patricia MACE-HERVOUIN, responsable du développement territorial, RATP Agence de développement territorial du Val-de-Marne

Léo MARTINEZ, directeur du service emploi et développement économique, Ville de Rungis

Séverine MEZEL, chargée d'études, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris – délégation du Val-de-Marne

Marie MOUDEKE, responsable habitat social, Conseil Général du Val-de-Marne
Georges NECTOUX, vice-président, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris –
délégation du Val-de-Marne
Jean-Michel PAUMIER, conseiller économique et social, CESR
Jean-Claude PERROT, président, Union Nationale de l'Aide 94
Françoise PUJOL, directrice adjointe, Seine-Amont Développement
Caroline QUEFFELEC, responsable service économique, Ville de Chevilly-Larue
Tony RICCO, responsable aménagement et développement, CDT du Val-de-Marne
Claude SAMSON, directeur général, SAMADA
Gérard SEITZ, prêtre, Association Diocésaine de Créteil
Jacques TOUCHEFEU, directeur général, EPA ORSA
Fabienne WEHRLE, chargée de projet, Cita Wind